

***Aucun dossier incomplet ne sera traité.  
Le dossier complet doit être rendu dans les 4 semaines à partir de la date de la reprise des entraînements. Les joueurs qui dépassent ce délai ne pourront être acceptés aux entraînements.***

**RECAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR  
POUR L'INSCRIPTION SAISON 2019/2020**

- La fiche de renseignements A.G.J.A. dûment remplie
- La demande de licence à la FFVB plus le certificat médical ou le questionnaire de santé et le surclassement pour les jeunes
- Une photographie d'identité au dos de laquelle vous aurez pris soin de noter votre nom et prénom pour les nouveaux licenciés.
- Une photocopie de votre carte d'identité pour les nouveaux licenciés
- L'autorisation parentale ci-joint dûment remplie par vos parents si vous êtes mineur
- Un chèque d'adhésion à la Maison de Quartier libellé à l'ordre de l'A.G.J.A. d'un montant de 35 € (27 € à partir du deuxième enfant)

**DATES DE REGLEMENT EN 4 FOIS**

- Un chèque ou quatre chèques de cotisation à l'ordre de la AGJA VOLLEY (frais de licence FFVB) libellé à l'ordre de l'A.G.J.A. VOLLEY **non antidatés**
- Débités Novembre 2019 Janvier 2020, Mars 2020 et Mai 2020
- Remplir et signer la demande de licence à la FFVB pour établir la licence qui ne sera délivrée pour tous les licenciés qu'une fois la cotisation payée.

**Rappel des tarifs :**

M9 à M13 nés entre 2007 et 2012	120 € (30,30,30,30)
M15 nés entre 2005 et 2006	120 € (30,30,30,30)
M 17 nés entre 2003 et 2004	140 € (35,35,35,35)
M 20 nés en 2000 à 2002	140 € (35,35,35,35)
Seniors nés en 1999 et avant	140 € (35,35,35,35)
Vétérans nés en 1979 et avant	140 € (35,35,35,35)
Loisirs	100 € (25,25,25,25)
FSGT	80 € (20,20,20,20)
Aviation civile	60 € (15,15,15,15)
Volley pour tous	60 € (15,15,15,15)

***Les licences ne seront délivrées qu'une fois la cotisation et l'adhésion à l'AGJA payées***